

FORMATION DPC

Samedi 8 décembre - Strasbourg

Je m'inscris à la formation de DPC indemnisée : Présentiel de 8h + 2h à distance

Samedi 8 décembre 2018 - 9h00 > 18h00

Clinique RHENA de Strasbourg (67)

Prise en charge des facteurs Naso-pharyngés dans la cadre du SAOS
DPC N°44371800015 Session 1

Experts :

Dr. E. Béquignon
 (CHU - Créteil)

Dr. J.-B. Lecanu
 (Institut Vernes - Paris)

Animateur :

Dr. J.-M. Klein
 (Paris)

La prise en charge du SAOS requiert également la prise en charge de l'obstruction nasale. Présente, elle peut être responsable d'une mauvaise tolérance de la PPC ou de difficultés pour porter une orthèse d'avancée mandibulaire. L'ORL est le mieux à même de déterminer l'origine d'une obstruction nasale. Il peut s'aider d'explorations fonctionnelles telles que la rhinométrie acoustique et la rhinomanométrie et proposer des solutions thérapeutiques.

Le SAOS n'est pas une pathologie spécifique de l'adulte. Les enfants peuvent également être atteints. La symptomatologie n'est pas identique à celle de l'adulte. Le diagnostic est avant tout clinique mais peut nécessiter l'apport de la polygraphie ou de la polysomnographie. L'obstruction est le plus souvent amygdalo-adénoïdienne et le traitement est chirurgical. Il faut cependant se méfier des SAOS de l'enfant obèse chez qui l'amygdalo-adénoïdectomie n'est pas toujours efficace.

Inscription en ligne

IMPORTANT : Si vous n'avez pas de compte DPC : créer votre compte sur le site www.mondpc.fr (*)

Pour vous inscrire à une formation DPC, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site : www.mondpc.fr
- Cliquer dans la rubrique <recherche actions> puis indiquer la référence de la formation : <44371800015> et sélectionner <rechercher>
- Cliquer sur <détails de l'action> en haut à droite de la page
- Aller sur <session 1> en bas de la page puis cliquer sur le bouton <s'inscrire>
- Cliquer enfin sur <valider>

Tournez S.V.P. →

Bulletin d'inscription : A retourner avec votre chèque de caution à :

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro RPPS : _____

Date de naissance : _____ Statut : Libéral/Salarié/Mixte : _____

Tél : _____ Portable : _____

E-mail : (obligatoire) _____

Nous retourner dûment rempli et signé ce bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque de caution de 230€ pour l'année 2018. (Nous conserverons ce chèque durant l'année 2018 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous).

Modalités de prise en charge - Indemnisation

● TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

● ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

● DEJEUNER : pris en charge par ORL DPC

● INDEMNISATION ANDPC : présentiel de 8h + 2h à distance : **450.00 €**

Contactez-nous



01 43 22 08 34 - @ orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Signature et cachet (obligatoire)

Date : _____

(*) **Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.**

ORL-DPC, l'organisme de formation de la spécialité

Des actions de haut niveau scientifique, pour répondre aux exigences de la pratique quotidienne